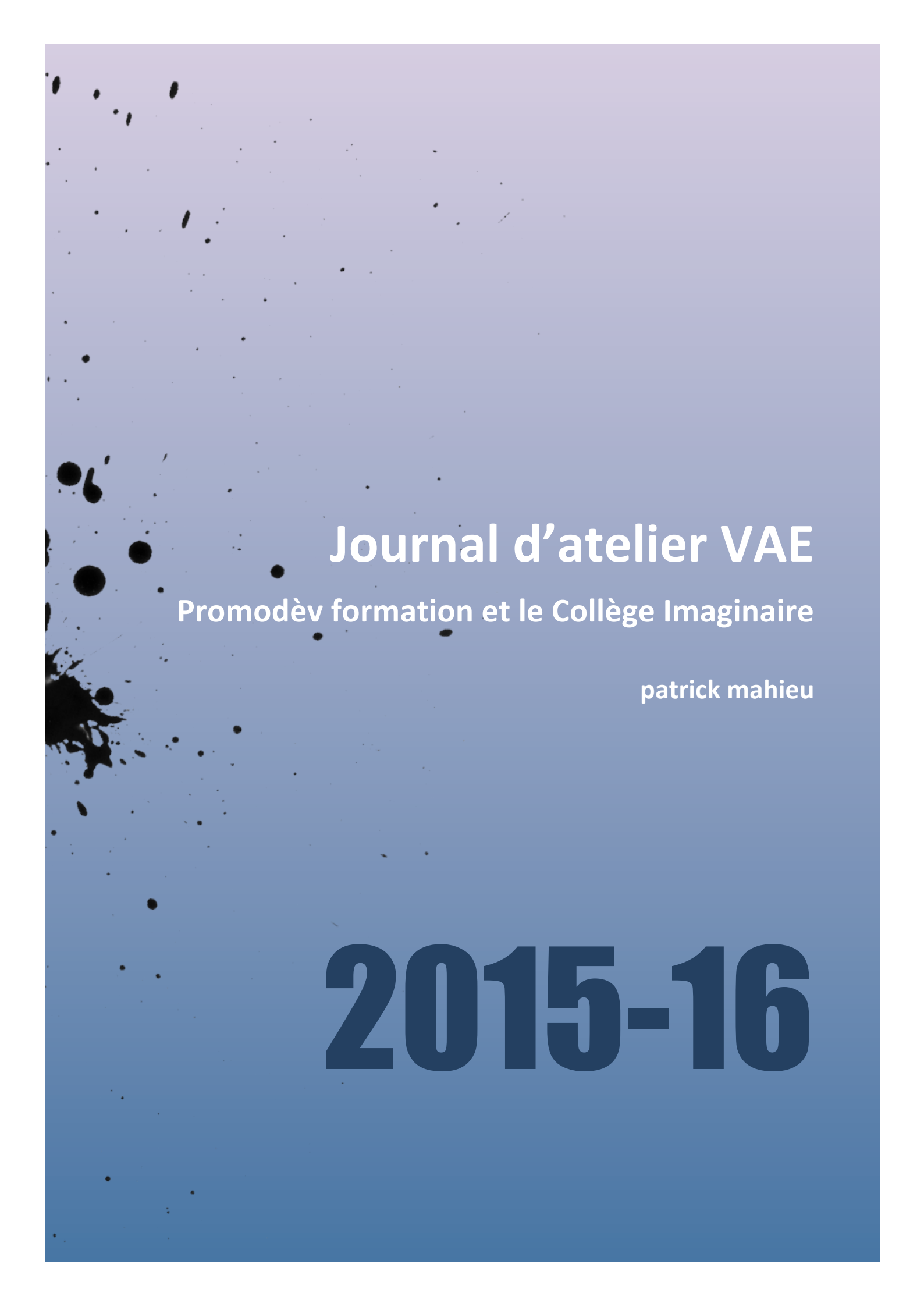




Journal d'atelier VAE

Promodèv formation et le Collège Imaginaire

patrick mahieu

2015-16



Accompagnement renforcé des démarches de VAE en travail social première journée 16 octobre 2015

Participants :

Samir B, éducateur à l'ISEMA 50 ME en VAE pour le DEES,

Alain M.D, intervenant éducatif pour le DEME, Suzy S, éduc aux OAA titulaire de BTS ESF pour le DEES,

Fabien C, Licence AES Technicien de médiation social en poste au CEF 72 pour une VAE sur le DEME

Stanislas P, Technicien de médiation social en post en MECS en Vendée pour le DEME

Evelyne B, assistante familiale au SERAF 72 pour le DEAF

Nadia G, assistante familiale au SERAF 72 pour le DEAF

Marie G, éduc depuis 2009 à ETAPES 72, petite unité de 6 enfants nord Sarthe

Benjamin F, animateur BPJEPS, licence Médiation socioculturelle puis master 1 pour une VAE du DEES

Marie Antoinette B, au départ veilleuse de nuit puis intervenante auprès de mères pour l'association Tom Pouce, engage une démarche de VAE sur demande de l'employeur, Sécurisation du poste.

L'intervenant : d'une première expérience pro en banlieue parisienne, en IME en tant qu'éducateur sportif auprès d'enfants polyhandicapés, puis responsable d'unité en foyer de travailleur d'ESAT (1990-2000); suite à une mobilité en Sarthe faisant fonction d'AMP dans un foyer de travailleur d'ESAT.

Dans le cadre d'une formation universitaire en 1999 découvre la VAE, recruté par l'UFR de formation continue de Paris 3 intervient sur les dispositifs VAP 85 et VAP 93 prémices de la VAE pendant 3 ans ; avant de monter le

service VAE orientation conseil et accompagnement de l'IFRAMES devenu, arifts (2004-14).

Actuellement Ingénieur d'étude pour l'université d'Angers accompagnateur VAE. Responsable d'une entreprise de formation d'adultes et intervenant artistique auprès d'établissement médico sociaux depuis 1995.

Jury VAE ou jury de formations depuis 2006 sur les diplômes de travail social de niveau 4 à 2, pour les Régions Centre, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne...

LA VAE

La Validation des Acquis issus de l'Expérience, délivre exactement le même diplôme que la formation classique. Elle est la troisième voie d'accès à la certification : Formation // formation + expérimentation = apprentissage // tout expérience = Validation des acquis...

La VAE est mise en place par une loi ne 2002 qui permet la délivrance de la totalité du diplôme et pose l'obligation à chaque formation d'être articulée sur des référentiels enregistrés au Répertoire National de la Certification Professionnelle. Un dispositif existait dans l'Enseignement supérieur la VAP93 et puis plus antérieurement encore sur le titre d'ingénieur. Le décret de 85 existe toujours et permet d'entrer en formation sans avoir les diplômes prérequis.

En 2002 la VAE n'est pas en soi une nouveauté, ce qui était nouveau c'était de l'étendre à tout le champ de la certification. La VAE arrive alors dans le champ du travail social d'abord sur le DEAMP, puis en 2004 sur le DEES avant de s'étendre à tout le champ de la certification.

Présentation du programme proposé

Les 7 journées de regroupement collectif constituent une exploration des livrets de VAE des diplômes visés ici par les membres du groupe DEME DEES DEAF.

Aujourd'hui nous regardons les chapitres d'introduction 1, 2, 3, commun à tous les dossiers.

Les prochaines rencontres exploreront l'environnement de travail, où auteurs vont devoir exposer des éléments de connaissance des éléments de savoirs.

Puis les chapitres d'explicitation d'exemples significatifs en lien avec le référentiel, à partir de là le travail du groupe sera plus spécifique au ME ES ; les professionnelles visant le DEAF disposeront alors d'un accompagnement spécifique.

Ces chapitres sont davantage consacrés aux savoir-faire. Nous partagerons les journées entre une approche des mots clefs ou concepts clefs du référentiel et les exemples précis issus de votre terrains :

Accompagnement éducatif / projets / Communication / réseau partenaire ou d'autres suivant ce que vous questionnerez.

Pour avancer dans ces journées nous aurons besoin à chaque fois des exemples issus de votre pratique et pouvant figurer dans votre dossier. Ces exemples seront explicités avec l'aide du groupe, dont un membre assurera le secrétariat afin que tout soit transcrit et redonner à l'exposant qui aura ainsi une base à transcrire pour commencer son récit.

Deux temps d'entretiens individuels obligatoires sont positionnés dans notre calendrier, ces entretiens feront le point des avancées des écrits visant la constitution du dossier, et pour lesquels nous mettons en place un suivi à distance en aller retour des textes, à flux tendu, par courriel.

La dernière journée est consacrée aux chapitres et éléments de conclusion et devient un premier temps de préparation de l'entretien oral...

Les Livrets de demande de VAE

Ils sont tous construits avec des chapitres d'introduction, présentation de la personne et de son parcours. Puis des chapitres d'explicitation mettant en lien : des exemples d'actions concrètes avec le référentiel professionnel visé.

Dans le chapitre 1 dit « motivation » il est possible de donner à voir un parcours avec une perspective historique, que l'auteur peut décrire et analyser un minimum pour mettre en relief le sens de ce parcours. L'auteur met en avant sa motivation pour le métier qu'il exerce et, tout naturellement il en vient aux motivations pour l'exercice de VAE : *« parce que j'ai tel parcours qui m'a conduit à faire ce métier pour le quel j'ai tel intérêt, et que je suis là dans telle situation, il est aujourd'hui naturel de faire cette demande de VAE pour telle raison, qui donnera telle suite à mon parcours pro »...*

L'auteur peut ainsi faire un point sur les étapes clefs de son parcours, sur les rencontres clefs, un point sur sa situation... il apporte là des éléments, les analyse pour leur donner un sens, et fait à partir de là l'hypothèse d'avoir construit des compétences qu'il peut mettre en lien avec un

référentiel, ce qui lui permet de construire le projet de cette démarche de VAE en vue de tel objectif... L'objectif n'étant pas le diplôme, mais le diplôme étant un moyen d'un objectif professionnel... pour lequel un temps d'évaluation se fait par l'écrit et l'entretien. On peut voir là dans l'introduction les apparaître les points clefs de la démarche projet : recueil d'info, analyse diagnostic, hypothèse projet objectif évaluation... Une candidate en jury a fait un parallèle entre son dossier qui était son « évaluation interne », et l'entretien comme temps d'« évaluation externe »...

Dans ce premier chapitre l'auteur vient dire qu'il appartient à une profession et comment au fil du temps s'est construit cette identité professionnelle.

Les chapitres 2 et 3

Ces chapitres demandent de poser les CV pro et de formation à plat dans un tableau, duquel on peut fusionner certaines colonnes, pour en créer de nouvelles à partir desquelles l'auteur va tisser des liens avec le référentiel. Par exemple

Emploi fonction occupée	quotité	Employeur établissement zone d'activité	Missions réalisées	Lien au référentiel activité fonction	DC atteint
-------------------------	---------	---	--------------------	---------------------------------------	------------

Du coup c'est dans l'ensemble des étapes d'une carrière que l'auteur peut ici faire des liens au référentiel. Cet exercice permet de montrer l'appropriation du référentiel et la connaissance acquise de celui-ci.

Le référentiel professionnel et l'identité pro

Le référentiel professionnel est constitué de 3 parties : une définition (qui dit où se joue le métier), un référentiel d'activités ou de fonctions (qui dit les actes quotidiens du métier), et un tableau des domaines de compétences (qui dit quelles compétences sont nécessaires pour mettre en œuvre les actes du réf fonctions).

C'est au travers du référentiel fonctions/activités, que l'auteur va trouver matière à dire quelque chose de ce qu'il est (*c'est en forgeant qu'on devient forgeron*).

Dans les tableaux du livret l'auteur pourra faire le lien à ce référentiel d'activités :

« Dans tel emploi j'ai eu telle missionS que je mets en lien avec l'activité 1, 2, 3 ou 4 du référentiel »...

Il est important dès les pages d'introduction d'avoir incorporer en soi-même son référentiel afin d'écrire naturellement avec lui (si l'outil est le prolongement de la main de l'artisan, le référentiel alors est l'outil de l'auteur d'un livret de VAE) : le cœur du métier du ME se situe peut-être davantage dans l'accompagnement au quotidien et l'accompagnement de groupe ? Le cœur du métier d'ES dans la conception et la conduite de la mise en œuvre de projet ? Il faut dans les motivations faire ressortir la part du métier qui nous porte et pour laquelle on va vers le diplôme...

Il faut pouvoir rapidement dans ces chapitres montrer qu'on appartient à ce genre professionnel décrit dans un référentiel fonctions/activités, pour que les lecteurs convaincus dès lors l'appartenance à un groupe professionnel, n'aient plus qu'à vérifier le niveau de compétences de l'auteur dans les chapitres : 4.2 pour les ES, 5 pour les ME ou 4 pour les AF...

Les référentiels de compétences par les transversalités/équivalences entre eux ne disent finalement rien de l'appartenance à un groupe, ou à une identité professionnelle. Il devient cependant important aussi de regarder ces équivalences, car cela va aider identifier la particularité de chaque métier, qu'est-ce qui différencie le référentiel ME de celui de ES ou de Médiation social ??? Qu'est-ce qui distingue l'accompagnement au quotidien du ME de celui de l'AF ?

Le rythme du travail d'écriture et l'écrit

Tout d'abord penser l'organisation logistique de son projet. Où suis-je installé pour écrire, quel est mon endroit préféré, ma lumière, à quelle heure, quel moment de la journée m'est favorable... ai-je à disposition un ordinateur, ai-je des personnes ressources autour de moi pour déléguer la relecture la mise en page, à qui demander de faire le stockage des copies de sauvegarde... ai-je suffisamment de capacité pour utiliser de manière efficace les fonctions d'un traitement de texte : fonction Titre/sommaire/plan, fonction note de bas de page, insertion zone de texte...

Un écrit de VAE prend entre 3-4 mois et 8-10 mois, il faut se donner une date maxi à 12 mois à partir des dates butoir de dépôt des dossier. En commençant aujourd'hui on peut donc viser un dépôt du dossier au 1^{er} septembre dans les Pays de la Loire pour le DEME DEES. Comment à partir de là se construire un rétro planning, pour se donner des repères et jalonner l'avancée de son travail d'écriture.

Les rendez-vous de travail collectif peuvent donner un rythme d'écriture... entre chaque séance de travail collectif il appartient à chacun d'écrire les chapitres concernés... Il est fait la proposition, pour le temps de ce travail de groupe, de : lire et suivre les évolutions des écrits. Chaque auteur est alors libre de les envoyer par courriel. Les textes seront retournés avec des annotations des questions et des conseils. Le dossier peut ainsi se construire pas à pas avec un suivi à distance.

Aujourd'hui nous avons abordé les chapitres 1 2 3 qui peuvent être rédigés pour la prochaine rencontre. Nous avons commencé à aborder la constitution du chapitre 41 du dossier du DEES, et imaginer à partir de là un plan d'exposition du chapitre 4 pour le dossier du DEME... et peut-être comment glisser quelques pages d'introduction entre les chapitres 3 et le chapitre 4 du dossier du DEAF pour poser le décor.

Ces chapitres visent à un dépeindre un décor de théâtre (et d'exposer ses savoirs) dans lequel vont se jouer les actions significatives développant les savoirs faire.

Ce chapitre 4.1 du DEES demande de poser le décor de manière générale et de s'approcher petit à petit de l'action : L'environnement (Lois, financeurs, donneurs d'ordres, contrôleur... territoire... partenaires d'action... l'établissement/la structure... la place occupée parmi ceux qui travaillent là... La position : le lien entre la mission et les relations aux autres (pê un organigramme centré)... les tâches réalisées (fiches de postes) et le public cible généralité et spécificité... ce même plan peut être repris pour chaque dossier, ce qui va varier est le nombre de pages et la nature de l'analyse...

Nous aborderons chacune de ses parties dans la session **du 20 novembre...**